



PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE COMMUNAUTAIRE

RÉALISATION DE PROJETS DE DROITS HUMAINS
AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD
LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains
666, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1100
Montréal (Québec) Canada H3A 1E7
Tel. : 514 954-0382
Courriel : info@equitas.org
Site Internet : www.equitas.org
© 2016 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains

ISBN - 978-2-924673-04-1
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Cette publication peut être diffusée et utilisée par une organisation dans le cadre d'activités d'éducation aux droits humains, à condition que la source soit mentionnée et qu'Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains en soit avisé.

Aucune partie de cette publication ne peut être modifiée, distribuée sous toute autre forme ou par tout autre moyen, ou sauvegardée dans une base de données ou de récupération sans l'autorisation d'Equitas. La reproduction et l'utilisation commerciale sont interdites.

À moins d'indication contraire, le contenu de ce recueil est la propriété intellectuelle d'Equitas.

La réalisation de ce recueil est rendue possible grâce au soutien financier de l'Union européenne, de la Ford Foundation et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Ce recueil a été développé par Equitas. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles des bailleurs de fonds.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Introduction	6
Le recueil	6
Le projet Mosharka	6
Définitions de leçons apprises et bonnes pratiques	8
Public cible	8
Principaux enjeux	8
Sources d'information pour la collecte	9
Méthode d'analyse	10
Mise en pratique	11
Leçons apprises et bonnes pratiques	12
LA PARTICIPATION DES JEUNES	14
L'INCLUSION DES JEUNES MARGINALISÉS	22
L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRISE DE DÉCISION	28
L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL	34
L'ÉGALITÉ DE GENRE	40
LA RÉALISATION DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	48
Mise en œuvre et gestion de projets de promotion et de protection des droits humains	56
Résumé des projets de droits humains réalisés par les jeunes	58

REMERCIEMENTS

Ce recueil a été développé dans le cadre du programme *Mosharka : Développer des réseaux jeunesse régionaux pour la promotion des droits humains et la participation démocratique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*. Ce programme a été mené par Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains et mis en œuvre en Égypte, en Jordanie, au Maroc, en Tunisie et au Yémen en partenariat avec les organisations suivantes : Horus Foundation for Development and Training (Égypte); le réseau Arab Network for Civic Education – ANHRE (Jordanie); l'Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse, Section Fès, AMEJ (Maroc); l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement, AFTURD (Tunisie); et Youth Leadership Development Foundation (Yémen).

4 La conception et l'élaboration de ce recueil ont été réalisées par l'équipe d'Equitas : Jean-Sébastien Vallée, Vincenza Nazzari, Nadjat Bouda, Frédéric Hareau et Sawsan Kanhoush.

Equitas tient à remercier toutes les personnes qui ont commenté et aidé à façonner ce recueil, ainsi que tous les jeunes, toutes les femmes, chercheuses et chercheurs, membres de la société civile, représentantes et représentants des institutions gouvernementales ayant participé aux activités du projet. Nous remercions particulièrement Yousri Mustafa pour la révision de ce recueil.

Nous tenons à remercier tous les partenaires et les jeunes leaders qui ont participé au programme Mosharka. Nous remercions tout particulièrement :

- Fotouh Younis et Tasneem Ahmad Al-Homouze, le réseau Arab Network for Civic Education — ANHRE (Jordanie)
- Tharwat Gaid Salama, Horus Foundation for Development and Training (Égypte)
- Imen Hamza, Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement, AFTURD (Tunisie)
- Safa Abdulkarem Rawia et Kafia Alafif, Youth Leadership Development Foundation (Yémen)
- Karima Benjelloun Touimi, Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse, AMEJ, Section Fès (Maroc)
- Kamal Mashreqi, Change Academy for Democratic Studies and Development (Jordanie)
- Noura Nagy Naguib Labib, New Way Foundation for Education and Development (Égypte)

- Ali Hamza, Youth Leadership Development Foundation (Yémen)
- Omar El Hamoumi, Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse, AMEJ, Section Fès (Maroc)
- Nawras Chriti, Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement (Tunisie)
- Hashim Labaddeh, Jeune (Jordanie)

Le développement du programme Mosharka a été rendu possible grâce au soutien financier de l'Union européenne, de la Ford Foundation, de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) en Jordanie.

Pour plus d'informations concernant Equitas et nos programmes, veuillez consulter :

PORTAIL MOSHARKA (en arabe) : www.mosharka.net

www.equitas.org

[/equitas](https://www.facebook.com/equitas)

[@EquitasIntl](https://twitter.com/EquitasIntl)

www.youtube.com/user/EquitasHRE

www.instagram.com/equitas_human_rights



INTRODUCTION

LE RECUEIL

Ce recueil constitue l'un des principaux outils développés dans le cadre du projet Mosharka et présente les leçons apprises et les bonnes pratiques encadrant l'engagement des jeunes en faveur des droits humains, y compris dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU).

LE PROJET MOSHARKA

Le projet Mosharka a débuté en novembre 2012. Son but était de développer, dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN), les réseaux et la capacité nécessaires à l'engagement des jeunes face à la promotion des droits humains et à leur participation démocratique. Le projet a permis d'outiller ces jeunes afin qu'ils participent plus efficacement à l'avancement de la démocratie et des libertés et droits fondamentaux.

Le projet a été mis en œuvre en Égypte, en Jordanie, au Maroc, en Tunisie et au Yémen. En plus de développer les capacités aux échelles nationales, Mosharka a permis de mettre en place des réseaux durables dans la région du MOAN afin de consolider un engagement citoyen actif chez ces jeunes.

Le projet a été mené par Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains et mis en œuvre dans les pays mentionnés ci-dessus en partenariat avec les organisations suivantes : Horus Foundation for Development and Training (Égypte); le réseau Arab Network for Civic Education – ANHRE (Jordanie); l'Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse, Section Fès, AMEJ (Maroc); l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement, AFTURD (Tunisie); et Youth Leadership Development Foundation (Yémen).

L'ensemble du projet Mosharka comprenait quatre composantes :

- Les **activités de renforcement des capacités au profit des jeunes et des organisations de la société civile** (OSC) visant à renforcer, d'une part, la capacité d'analyse contextuelle, la connaissance du cadre des droits humains et la maîtrise de l'approche basée sur les droits chez les jeunes et, d'autre part, à encourager les CSO à ouvrir un espace favorisant la participation des jeunes dans les processus décisionnels ;

- Les **projets des jeunes** en faveur des droits humains, mis en œuvre afin d'aborder les questions clés des droits humains au sein des communautés et les recommandations pertinentes de l'EPU pour chacun des pays ciblés ;
- Le développement et le renforcement des **réseaux jeunesse** (plateformes d'action régionale incluant les médias sociaux et le portail jeunesse sur les droits humains) ;
- Le **développement d'outils** régionaux appropriés pour la mobilisation des jeunes (une trousse sur l'engagement des jeunes, un guide de formation, ainsi que ce recueil de leçons apprises et de bonnes pratiques).

L'éducation aux droits humains (l'EDH) est un outil de transformation sociale, dont le rôle fondamental est de promouvoir une culture des droits humains. C'est pourquoi, l'EDH doit être guidée par une approche axée sur les droits humains. Cette approche met l'accent sur la participation, l'imputabilité, la non-discrimination, l'autonomisation (*empowerment*) et les standards et normes des droits humains. En effet, cette approche axée sur les droits humains constitue un cadre reconnu au niveau international en vue du changement social.

L'approche participative, permettant une application axée sur les droits humains dans des programmes d'éducation ainsi que dans d'autres actions sociales, a été la méthode éducative utilisée dans la mise en œuvre des activités de Mosharka. De plus, elle engendre un processus réflexif critique sur les croyances et les valeurs individuelles et elle promeut et valorise le partage des connaissances et de l'expérience personnelle. Cette approche est non seulement un processus, mais aussi une compétence essentielle à maîtriser.

Dans le cadre des projets des jeunes pour les droits humains, l'approche participative a mis l'accent sur leur engagement en faveur du changement social. Une méthode, se déclinant en cinq étapes, a été développée pour guider les groupes dans le développement et la mise en œuvre de leurs projets. Pour plus d'informations sur la méthodologie de Mosharka, consultez le guide *Mosharka: Youth Human Rights Project Guide* (Equitas, 2015).

DÉFINITIONS DE LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES¹

Une **leçon apprise** consiste en une connaissance acquise grâce à l'expérience d'une activité ou d'un processus. Cette expérience peut être positive, comme une vidéoconférence qui s'est déroulée avec succès, ou négative, comme une campagne de sensibilisation qui n'a pas atteint le groupe cible souhaité.

Une **bonne pratique** est une pratique de programmation bien documentée et évaluée fournissant une preuve de réussite ou d'« impact ». Elle est généralement développée sur la base d'expériences similaires menées dans différents pays et contextes. Elle est testée et vérifiée. Une bonne pratique est une stratégie, une méthode et une technique qui donne de bons résultats et qui s'avère précieuse pour la réplique et la dissémination.

PUBLIC CIBLE

Ce recueil s'adresse plus particulièrement aux jeunes leaders (16-30 ans) et aux organisations qui travaillent avec eux. Les stratégies présentées seront aussi utiles aux personnes responsables de la prise de décision et aux autres parties prenantes qui souhaiteraient impliquer et mobiliser davantage les jeunes sur les questions de la participation démocratique et des droits humains.

PRINCIPAUX ENJEUX

Ce recueil fournit des informations sur des enjeux importants pour les jeunes dans la région du MOAN, soit :

- La participation des jeunes ;
- L'inclusion des jeunes marginalisés ;
- L'engagement des jeunes avec les personnes responsables de la prise de décision ;
- Les jeunes et leur engagement avec l'Examen périodique universel ;
- L'égalité de genre ;
- La réalisation des droits économiques et sociaux.

¹ Définitions adaptées de :
www.ilo.org/ipec/programme/Designandevaluation/Goodpractices/lang--en/index.htm
<http://www.unep.org/eou/Pdfs/Lessons%20Learned%20rpt.pdf>.

Il présente enfin des stratégies pour la mise en œuvre générale et la gestion de projets de protection et de promotion des droits humains.

SOURCES D'INFORMATION POUR LA COLLECTE

Les leçons apprises et les bonnes pratiques présentées dans ce recueil sont tirées de l'expérience des activités du projet Mosharka et des résultats documentés dans les outils suivants :

- **Formulaires de candidature pour le Forum régional Mosharka**, qui s'est tenu du 1^{er} au 3 septembre 2015. Le but de ce forum jeunesse régional de 3 jours était de partager des stratégies novatrices et des bonnes pratiques visant à promouvoir la participation, l'engagement et le leadership des jeunes, ainsi que la protection et la promotion des droits humains dans la région du MOAN ;
- **Notes du Forum régional Mosharka** : Des notes détaillées prises lors du Forum ont servi à documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques. Le forum jeunesse régional a rassemblé plus de 45 participantes et participants, notamment des jeunes leaders, des représentantes et représentants de la société civile, des organisations régionales et internationales, ainsi que des bailleurs de fonds ;
- **Rapport de l'évaluation externe Mosharka** : Dans le cadre du projet Mosharka, Equitas a mandaté un évaluateur externe afin de déterminer dans quelle mesure le projet a atteint les résultats escomptés et de quelle manière consolider ces résultats afin d'assurer sa durabilité à long terme ;
- **Rapport de rencontre d'évaluation à mi-session en novembre 2014** : Lors de cette rencontre, les partenaires, ainsi que des jeunes de chaque pays, étaient présents pour discuter des résultats atteints, des leçons apprises, des défis et de la planification des étapes subséquentes.

Nous avons également consulté les rapports narratifs du projet Mosharka élaborés au cours des deux dernières années. Nous avons, en outre, consolidé les informations pertinentes collectées durant nos échanges avec des partenaires et des organisations de la région du MOAN.

MÉTHODE D'ANALYSE

La première étape a été de traduire, lorsque nécessaire, les leçons apprises de l'arabe vers le français. Celles-ci incluent les leçons émanant des formulaires de candidature pour le Forum, les leçons mentionnées dans le rapport d'évaluation externe, ainsi que les notes du Forum et de la rencontre d'évaluation à mi-parcours de novembre 2014. Nous avons également utilisé les rapports élaborés en janvier 2014 et 2015 pour compléter les informations ou valider certaines données. Nous avons par la suite catégorisé les leçons apprises pour chaque thème et fait ressortir les plus probantes. Nous avons dégagé une bonne pratique par thème identifié en nous basant sur la définition de bonne pratique présentée plus tôt.

Une bonne pratique répond aux critères suivants² :

La pratique est **participative**, c'est-à-dire que la pratique :

- Se centre sur une participation significative des jeunes dans toutes les questions les concernant ;
- Favorise et valorise le partage des connaissances et de l'expérience personnelle des droits humains ;
- Encourage la réflexion critique sur les croyances et les valeurs individuelles ; et
- Encourage l'analyse sociale visant à habiliter les participantes et participants à développer des actions concrètes pour le changement social et en conformité avec les valeurs et les normes des droits humains.

La pratique est **inclusive**, c'est-à-dire que la pratique :

- Reconnaît que chaque personne est un membre à part entière du groupe ;
- Explore les moyens pour assurer qu'un large éventail de jeunes participent, y compris les jeunes victimes de discrimination ; et
- Inclut, lorsque cela est pertinent, d'autres membres de la communauté (par exemple : les chefs religieux, les membres de la famille, les politiciens, etc.).

² Les critères et les définitions sont tirés et traduits de : *Youth Participation in Decision-Making, Pilot Criteria*, document interne, Sarah Lusthaus, Equitas, 2015.

En décembre 2014, Equitas a animé une conversation en ligne sur la Communauté Equitas, une plateforme en ligne réservée aux participantes et participants des programmes d'Equitas. Lors de cet échange, nous avons invité des éducatrices et des éducateurs aux droits humains du monde entier à participer et à discuter de l'implication des jeunes dans la prise de décision. Nous souhaitons mieux comprendre comment amener les jeunes à participer et, par la suite, réfléchir aux bonnes pratiques quant à l'implication des jeunes dans la prise de décision. Sur la base des exemples partagés lors de la conversation, l'équipe d'Equitas a développé une liste de 6 critères pilotes pour identifier des bonnes pratiques.

La pratique est **efficace**, c'est-à-dire que la pratique :

- Permet d'atteindre les objectifs fixés ; et
- A un impact significatif sur les jeunes.

La pratique est **appropriée**, c'est-à-dire que la pratique :

- Aborde des questions centrales à la participation des jeunes dans la prise de décision ;
- Constitue un intérêt direct pour les jeunes ;
- Implique les jeunes dans le choix, la planification et l'organisation d'activités ;
- Prend en compte leur culture, leur famille et leurs pratiques religieuses ; et
- Assure l'accessibilité des activités aux jeunes (temps, coût, etc.).

La pratique est **adaptable**, c'est-à-dire que la pratique :

- Favorise une méthodologie pouvant s'adapter aux différents contextes ;
- Est claire et ne nécessite pas une grande quantité de ressources.

La pratique a lieu dans un environnement **sécuritaire**, c'est-à-dire que la pratique :

- Intègre des mesures pour veiller à ce que l'environnement soit accueillant ;
- Crée une dynamique permettant aux jeunes de s'exprimer ouvertement ;
- Assure la sécurité physique des jeunes et leur garantit la protection de toute forme d'abus.

MISE EN PRATIQUE DES LEÇONS APPRISES ET DES BONNES PRATIQUES

Les leçons apprises et les bonnes pratiques partagées dans ce recueil émanent du projet Mosharka et ne peuvent être reproduites de manière identique dans n'importe quel contexte. Elles ne représentent pas des idées déterminées et doivent être comprises dans le contexte d'un projet³. Ainsi, nous vous encourageons à lire attentivement les stratégies décrites dans ce recueil en vue d'adapter lesdites leçons et pratiques à votre projet et contexte.

³ Adapté de : *Knowledge Sharing Toolkit*, <http://www.kstoolkit.org/home>.

LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Six thèmes seront abordés dans cette section :

LA PARTICIPATION DES JEUNES

L'INCLUSION DES JEUNES MARGINALISÉS

L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRISE DE DÉCISION

L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

L'ÉGALITÉ DE GENRE

LA RÉALISATION DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Des stratégies pour la mise en œuvre générale et la gestion de projets de protection et de promotion des droits humains seront présentées dans la partie suivante.

Une introduction et une mise en contexte seront d'abord formulées pour chacun des six thèmes. Puis, nous identifierons pour chacun d'entre eux les leçons apprises et une bonne pratique à en dégager. Finalement, nous présenterons un exemple de cette bonne pratique en action dans le contexte du projet Mosharka.

Les leçons proposées dans ce recueil sont tirées des expériences positives et négatives des jeunes participant au projet Mosharka. À des fins pédagogiques, les actions entreprises visant à remédier aux expériences négatives des jeunes ont été prises en compte dans la description des leçons apprises.

Grâce à cette session,
j'ai vraiment le
sentiment d'avoir les
ressources requises
pour appuyer
d'autres jeunes, afin
qu'ils puissent mener
à bien leurs propres
actions en faveur des
droits humains.

— Balqees, Jordanie



LA PARTICIPATION DES JEUNES⁴

15

La participation est un droit fondamental reconnu dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Le concept de la participation est implicite dans l'article 3 – Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle ; l'article 18 – Droit à la liberté de conviction et de religion ; l'article 20 – Droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques ; l'article 21 – Droit de participer aux élections et de prendre part à la conduite des affaires publiques ; et l'article 27 – Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté.

La participation des jeunes montre que ces derniers ont une voix significative dans les questions qui affectent leurs vies et que cette voix est prise en compte. Il existe différents contextes, niveaux et formules de participation : par exemple, planifier des activités dans un centre communautaire local, agir comme mentor pour de jeunes enfants, se lancer dans la politique locale ou participer à un forum jeunesse. D'un milieu à l'autre, ou même d'un jeune à l'autre, les éléments qui influencent le niveau de participation peuvent grandement varier. Toutefois, trois éléments principaux devraient être pris en considération lorsque l'on cherche à renforcer la participation : la **motivation**, les **capacités** et les **possibilités**⁵.

⁴ Définition tirée et adaptée de : Equitas, 2015, *Comment amener les jeunes à participer à la prise de décision ?*, disponible à <https://equitas.org/wp-content/uploads/2015/08/Jeunes-et-participation.pdf>.

⁵ Les définitions de ces trois concepts sont tirées et adaptées de : Equitas, 2015, *Mobiliser les Jeunes femmes leaders : Fiche-conseils, Jeunes femmes, jeunes leaders*, disponible à https://equitas.org/wp-content/uploads/2015/10/JFJL_Fiche-conseils_Fr.pdf.

La **motivation** est le désir ou la volonté de chaque jeune à participer, et éventuellement de s'investir et d'agir à long terme. La motivation diffère selon la personnalité, les préférences et les intérêts de chaque personne. Elle est aussi conditionnée par l'expérience de chacune et de chacun et les possibilités qui s'offrent à toute personne pour changer les choses dans sa propre vie ou celle de sa communauté.

Les **capacités** englobent les connaissances, habiletés, attitudes et comportements que chaque personne a besoin de mettre en œuvre pour participer efficacement. Les capacités varient bien sûr selon les forces propres à chaque personne, mais ces capacités sont aussi façonnées par l'expérience de vie personnelle de chacune et de chacun et des possibilités qu'elle ou il aura d'exprimer sa pensée et ses idées, de travailler en équipe, d'affronter des défis et de développer son estime de soi.

Par **possibilités**, on entend les occasions qu'ont les jeunes de réellement participer. Les possibilités varient selon les capacités des jeunes à créer des espaces, des événements ou des circonstances favorables à leur pleine participation.

QUELQUES LEÇONS APPRISES !!!

Les leçons ressortant du projet Mosharka confirment l'importance de la motivation, des capacités et des possibilités pour une participation significative des jeunes.

1 MOTIVATION

Les jeunes étaient motivés à s'engager à long terme, car les projets de droits humains mis en œuvre **répondaient aux enjeux des droits humains les touchant personnellement ainsi que leur communauté**. Un processus inclusif et participatif d'identification de ces enjeux est essentiel à la mise en œuvre de projets, car les besoins varient d'une communauté à l'autre. Dans le projet Mosharka, le développement des projets de droits humains incluait une étape d'exploration du contexte de vie des jeunes. Un processus participatif ancré dans la réalité a permis aux jeunes de réfléchir concrètement aux enjeux relatifs aux droits humains au sein de leur communauté et les a motivés à agir. Cette approche amène les jeunes à « façonner leur propre monde en analysant les forces sociales qui ont, par le passé, limité leurs options »⁶. Ainsi, les jeunes décident par eux-mêmes d'agir sur des enjeux qui leur sont chers.

⁶ Equitas, 2015, *Programme international de formation aux droits humains*, p. 1-49.

2 CAPACITÉS

En plus de la motivation, **le développement des capacités** constitue une étape importante, car il encourage la participation efficace des jeunes. Le développement de compétences utiles à la gestion d'enjeux de droits humains est essentiel à la mise en œuvre de projets communautaires. Ces compétences incluent : l'analyse, la rédaction, la planification, la communication, la capacité à résumer et la gestion financière. À cet effet, **le bénévolat dans les organisations de la société civile** est fortement encouragé puisqu'il permet aux jeunes de développer diverses compétences pouvant être mises en pratique lors de leurs futures implications citoyennes.

La connaissance des droits et des responsabilités et l'intériorisation des valeurs des droits humains facilitent l'implication des jeunes dans le processus de changement social. Des jeunes bien informés sur leurs droits deviendront des citoyens responsables, et pourront contrer les influences négatives de certains groupes à leur égard.

3 POSSIBILITÉS

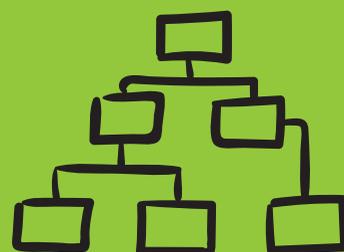
Finalement, la motivation des jeunes et le développement de leurs capacités, augmentés de possibilités de participation, mèneront sans contredit à leur engagement. **Les jeunes désirent avoir des possibilités réelles** de démontrer leurs compétences et leur créativité. La mise en œuvre de projets dans la communauté utilisant la vidéo, le théâtre de rue, les conférences, les sondages ou les événements génèrent des occasions pour les jeunes de mettre en pratique leurs compétences et de participer efficacement au développement communautaire.

BONNE PRATIQUE

Tout au long du processus d'un projet (développement, mise en oeuvre, évaluation et suivi) qui favorise la participation citoyenne des jeunes, il importe :

- D'utiliser une approche participative qui permet aux jeunes de bâtir sur leur expérience, d'analyser de façon critique les enjeux de droits humains et de développer des stratégies pour passer à l'action et obtenir des résultats concrets ;
- De développer et de mettre en pratique des habiletés et des connaissances à travers des opportunités de formation, de bénévolat et de réalisation de projets concrets dans la communauté. Les compétences à développer incluent le leadership, la planification, la gestion et la communication, ainsi que des connaissances et des compétences liées aux droits humains (par exemple : valeurs des droits humains, mécanismes de protection et de promotion des droits humains, dont l'Examen périodique universel).

La mise en oeuvre progressive de ces habiletés et de ces connaissances et l'utilisation d'une approche participative influencent positivement le niveau de participation des jeunes.



LA PARTICIPATION DES JEUNES

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

En Jordanie, les jeunes du groupe Mosharka ont entrepris un projet de renforcement des capacités de lecture et d'écriture d'enfants âgés entre 7 et 8 ans, qui est décrit ci-dessous. Les explications illustrent la mise en œuvre de l'approche participative et le développement d'habiletés et de connaissances, tels que détaillés précédemment.

SITUATION

Les jeunes formés dans le cadre du programme Mosharka avaient identifié un enjeu lié au renforcement des capacités de lecture et d'écriture des enfants âgés entre 7 et 8 ans. Ils avaient constaté que certains enfants n'étaient pas en mesure de lire ou d'écrire, malgré leurs années de scolarisation. Leur analyse contextuelle a démontré que cette situation est causée par le manque de ressources dans les établissements scolaires des régions ciblées.

Les jeunes du projet Mosharka ont pris part à une formation régionale de 7 jours leur permettant d'acquérir des habiletés et des connaissances sur les droits humains, de même que sur la mise en œuvre de projets dans la communauté.

Les jeunes analysent la problématique à partir de l'expérience de leur communauté.

INTERVENTION

Les jeunes du projet Mosharka-Jordanie ont donc opté pour une autre approche: former 38 jeunes sur la responsabilité civile et les façons d'améliorer la capacité de lecture et d'écriture des plus jeunes élèves dans leur communauté. En formant ces 38 jeunes, il s'agissait d'abord de développer leur capacité à animer des sessions de renforcement des capacités de lecture et d'écriture pour des enfants et de leur inculquer, par la suite, un sens plus large de responsabilité citoyenne. À l'issue de leur formation, ces 38 jeunes ont travaillé durant 2 à 3 mois auprès de 155 enfants afin d'améliorer leurs habiletés de lecture.

Les jeunes ont réfléchi en groupe et analysé de façon critique les meilleures manières d'atteindre les résultats attendus. Ils ont développé des stratégies pour passer à l'action.

À travers des formations et les classes données aux 155 enfants, les jeunes ont développé des habiletés diverses, incluant le leadership, la planification, la gestion et la communication.

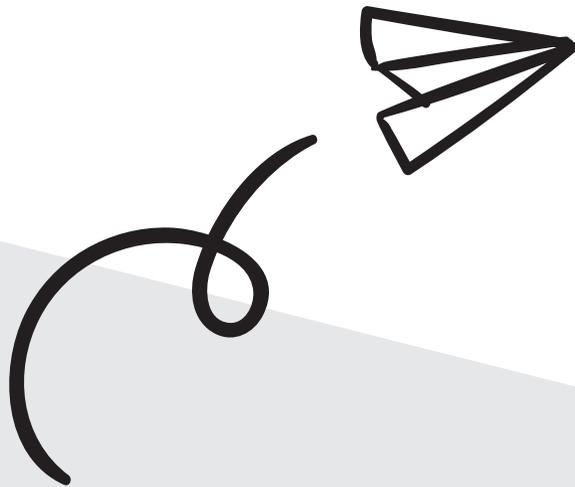


RÉSULTATS

L'évaluation des habiletés de lecture et d'écriture des enfants avant et après l'initiative a démontré une amélioration, restant toutefois inférieure aux attentes des jeunes. Malgré cela, les organisations de la société civile impliquées dans ce projet, notamment Arabs for Sustainable Development (RUAD), la Jordan River Foundation et l'association des familles pour le développement, ont décidé de reproduire ces sessions dans leur programmation régulière.



Le projet a mené à des résultats concrets et permet le développement continu des connaissances et habiletés des jeunes.





Seuls les riches et ceux qui détiennent le pouvoir ont toutes les opportunités. Les jeunes désavantagés eux n'ont rien!



– Jeunes, Validation des besoins de Mosharka, 2012, Traduction libre Equitas

L'INCLUSION DES JEUNES MARGINALISÉS

La marginalisation est une condition involontaire d'un individu ou d'un groupe qui se retrouve en marge de la société et ne peut s'épanouir. Quelle que soit l'origine de la marginalisation (genre, âge, handicap, origine ethnique, pauvreté, religion ou autre), celle-ci mène à l'exclusion sociale. Les personnes marginalisées ont peu de contrôle sur leur vie et sur les ressources disponibles.

Dans le contexte du projet Mosharka, les groupes de jeunes marginalisés incluaient les groupes religieux minoritaires ou ethniques, les personnes réfugiées, les enfants orphelins, les jeunes en situation de handicap, les jeunes dépendants aux drogues, les jeunes vivant en situation de pauvreté, les jeunes femmes et les filles⁷.

⁷ Définition adaptée de: C. Kagan *et al.*, *Working with People who are marginalized by the social system: challenges for community psychological work*, à paraître, consulté le 23 novembre 2015 à www.compsy.org.uk/margibarc.pdf.

Centre for Development Research, University of Bonn, *Marginality: Addressing the Root Causes of Extreme Poverty*, consulté le 23 novembre 2015 à www.zef.de/fileadmin/webfiles/downloads/projects/margip/downloads/Poster-marginality-tropentag.pdf.

QUELQUES LEÇONS APPRISES

L'inclusion des jeunes marginalisés constitue un résultat important du projet Mosharka. Les jeunes intervenants et les organisations ont développé une capacité accrue à mettre en œuvre des projets qui incluent les jeunes marginalisés. Les leçons présentées synthétisent les stratégies mises en œuvre pour atteindre ce résultat.

1 Acquérir des connaissances sur les causes et les effets de la marginalisation, ainsi que remettre en question les préjugés sur les capacités des jeunes marginalisés à participer, permet de dépasser les idées préconçues sur les habiletés et les motivations de ces jeunes.

2 Utiliser une approche participative basée sur les droits humains constitue la meilleure approche à adopter avec des jeunes marginalisés, dont les droits sont souvent bafoués. Celle-ci a permis aux organisations et aux jeunes intervenants de :

- **Se rapprocher des jeunes exclus et d'identifier leurs besoins** avec eux, particulièrement en ce qui a trait aux droits humains ;
- **Bien comprendre leurs attentes** et travailler efficacement avec eux ;
- **Faire ressortir le vécu des jeunes** marginalisés et le valoriser ;
- **Dépasser les divisions** ethniques, religieuses, fondées sur le genre et socioéconomiques en rassemblant des groupes diversifiés au sein d'une même activité.

3 Offrir des commentaires constructifs à l'intention des jeunes permet de les encourager et de développer leur estime de soi.

4 Faire un recensement des groupes de jeunes marginalisés permet leur inclusion à tous les stades de la mise en œuvre de projets de droits humains. Dans le cadre du projet Mosharka, les organisations et les jeunes impliqués ont fait une recherche **proactive de ces groupes**, ce qui a nécessité d'aller au-delà de leurs réseaux traditionnels.

5 Prévoir des ressources pour travailler en arabe avec ces jeunes, car en tant qu'organisation internationale, nous avons constaté qu'en général tous les jeunes marginalisés n'ont pas nécessairement une connaissance de l'anglais ou du français.

6 Prendre en considération l'expérience des organisations qui travaillent déjà avec les jeunes marginalisés dans le développement de programmes s'adressant à ces jeunes augmente de façon significative la qualité et l'efficacité desdits programmes⁹.

BONNE PRATIQUE



Afin d'assurer l'inclusion des jeunes ou des groupes de jeunes marginalisés, il importe :

De faire tous les efforts possibles pour rejoindre les groupes de jeunes marginalisés, souvent absents des réseaux traditionnels, et favoriser leur pleine participation à tous les stades d'un projet. Pour y arriver, certaines stratégies incluent :

- Aller dans les milieux où les jeunes marginalisés se trouvent (par exemple les zones rurales et les quartiers urbains défavorisés) ;
- S'assurer de découvrir qui sont les «groupes marginalisés cachés» et où ils se trouvent ;
- Avoir un esprit ouvert et une attitude inclusive dans les interactions avec les jeunes marginalisés.

D'être flexible dans ses approches pour pouvoir accommoder la participation de groupes marginalisés tout au long d'un projet. Pour y arriver, certaines stratégies incluent :

- Faire preuve de flexibilité dans les critères établis pour la sélection et la participation de jeunes marginalisés ;
- Utiliser une variété de techniques et de méthodologies qui permettent à tous les groupes de participer (sans égard au handicap, à la religion, à l'alphabétisation, aux conditions socioéconomiques, etc.) ;
- Développer des liens fondés sur la confiance avec les groupes marginalisés, et s'assurer de prendre le temps nécessaire pour tisser ces liens ;
- Favoriser les espaces d'apprentissage concrets (apprentissage qui se font dans la pratique).



L'INCLUSION DES JEUNES MARGINALISÉS

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

L'exemple ci-dessous présente un projet que les jeunes intervenants ont entrepris en Tunisie et illustre la manière dont ils ont adapté leur projet pour rejoindre des jeunes vivant avec un handicap.

SITUATION

Dans le cadre de l'une de leurs activités, les jeunes du projet Mosharka-Tunisie ont décidé de concevoir une série d'interventions basées sur les droits sociaux et économiques, dans le but de favoriser la réintégration de jeunes ayant une dépendance aux drogues dans la société. Leur initiative visait à faire de la sensibilisation chez les jeunes quant à leurs droits sociaux et économiques, de même qu'à la relation entre la violation de ces droits et la consommation de drogues. Pour ce faire, ils ont employé diverses méthodes pour sensibiliser et engager ces jeunes. Au fil de leurs activités, ils se sont rendu compte que certaines de leurs approches pourraient également servir à soutenir l'intégration des personnes vivant avec un handicap dans la vie économique et sociale tunisienne. Ils ont alors décidé d'ajouter à leur action un élément axé sur cette question.

→ Les jeunes qui font partie de Mosharka ont réalisé l'importance d'avoir des critères flexibles quant à la participation des jeunes, ce qui a permis l'intégration de personnes vivant avec un handicap.

→ Les jeunes ont compris l'importance d'utiliser une variété de techniques pour rejoindre les groupes marginalisés.

INTERVENTION

Les jeunes ont adapté leur approche afin d'offrir une session de sensibilisation destinée aux personnes vivant avec un handicap. La session eut tellement de succès que plusieurs participantes et participants ont demandé que d'autres sessions similaires soient offertes et que des personnes vivant avec un handicap soient formées afin de contribuer à l'animation des activités. Une deuxième session comportant l'animation par des personnes vivant avec

→ Les jeunes ont adapté leur approche pour aller à la rencontre des personnes vivant avec un handicap dans un centre qui travaille avec ces jeunes.

un handicap a donc été organisée. Entre-temps, après avoir reçu un compte-rendu positif de ces sessions de la part des bénéficiaires, les responsables du centre de réhabilitation local ont été si ravis qu'ils ont demandé aux jeunes de les aider à former leur personnel et leur équipe d'animation pour que ces derniers puissent adopter l'approche Mosharka.

RÉSULTATS

Les résultats de ces actions s'observent à différents niveaux. En sensibilisant les personnes vivant avec un handicap et en les initiant aux techniques d'animation, les jeunes leur ont permis d'acquérir des compétences utiles au quotidien et susceptibles d'aider certaines d'entre elles à s'impliquer dans la vie sociale et économique du pays. L'association avec le centre de réhabilitation local ouvre la voie à une utilisation plus étendue des méthodes et des approches Mosharka, avec la possibilité de sensibiliser beaucoup plus de personnes que ne pourrait le faire Mosharka. Ces résultats découlent de l'approche créative et flexible utilisée par les jeunes Tunisiens, qui ont adapté leur projet afin de saisir une opportunité s'étant présentée en cours de route, tout en respectant le but initial de leur initiative : la réintégration de personnes marginalisées dans la vie sociale et économique de la société.

Le fait que les jeunes vivant avec un handicap ne soient pas seulement des bénéficiaires des projets, mais aussi des agents de changement, leur a permis de développer leur estime de soi et leur confiance.

Les jeunes ont réalisé l'importance d'aller vers les groupes marginalisés et d'adapter leur approche en fonction des situations.

Nos succès dans
la réalisation
des activités ont
renforcé la confiance
des personnes
responsables de la
prise de décision
à notre égard.

— Mahmoud et Mostapha, Égypte



L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRISE DE DÉCISION⁹

29

Dans le contexte du projet Mosharka, les personnes responsables de la prise de décision sont définies comme les individus en position de pouvoir, à différents niveaux, et impliquées dans la prise des décisions affectant la vie des jeunes et de leur communauté. Ces personnes responsables de la prise de décision peuvent inclure des élus locaux, des conseillères et conseillers au niveau municipal, des directrices et directeurs d'organisations (centres, maisons de jeunes ou clubs scientifiques) ou de syndicats, des présidentes et présidents universitaires et des leaders religieux.

⁹ Le terme « personnes responsables de la prise de décision » désigne les hommes et les femmes en position de pouvoir.

QUELQUES LEÇONS APPRISSES

Nous reconnaissons que l'implication des personnes responsables de la prise de décision constitue un défi en raison des obstacles perçus ou réels auxquels les jeunes font face lorsqu'ils initient et développent des relations à plus long terme avec ces dernières. Par exemple, dans certaines communautés, les jeunes n'ont pas confiance en certaines personnes responsables de la prise de décision ou les personnes responsables de la prise de décision elles-mêmes ont une perception négative de l'engagement des jeunes. Malgré les obstacles, certains jeunes du projet Mosharka ont réussi à établir des relations avec des personnes responsables de la prise de décision à plusieurs niveaux. Par exemple, en Tunisie, les jeunes ont créé des liens avec des responsables de centres de jeunes, en Jordanie, les jeunes ont contacté le Ministère de l'Éducation, et en Égypte et au Yémen, des personnes responsables de la prise de décision locales ont été contactées. Les leçons présentent quelques idées à considérer pour appuyer l'engagement des jeunes avec des personnes responsables de la prise de décision.

30

1 Les échanges entre les jeunes, les organisations qui travaillent avec eux, les personnes responsables de la prise de décision et les médias sont essentiels pour promouvoir la réalisation des droits des jeunes et développer des alliances porteuses de changements positifs dans la société. Si les lieux d'échange où les jeunes peuvent exprimer leurs opinions, leurs aspirations et discuter avec des personnes responsables de la prise de décision n'existent pas déjà, ces échanges peuvent s'amorcer dans le cadre d'événements rassemblant différents acteurs, dont les jeunes et les personnes responsables de la prise de décision, et constituer le point de départ d'une relation.

2 Les jeunes ont le désir de s'engager avec des personnes responsables de la prise de décision afin de mettre en place des politiques qui favorisent la participation des jeunes dans la vie publique.

3 La volonté des jeunes de contribuer au développement de politiques gouvernementales qui prennent en compte leurs intérêts et partagent leur vision est bien réelle, et ils ont un rôle substantiel à jouer sur ce plan.

4 Nous avons appris que, pour initier un engagement réussi avec des personnes responsables de la prise de décision, certaines conditions

devraient être réunies :

- **Une analyse du contexte du projet** que les jeunes mettent en œuvre ainsi que des rôles et responsabilités des personnes responsables de la prise de décision locales, afin de rejoindre les personnes appropriées ;
- **L'établissement d'un premier contact avec des personnes responsables de la prise de décision** par l'entremise d'un courriel, d'une lettre ou d'une courte rencontre, pour conduire à un engagement ultérieur plus significatif ;
- **La nécessité de prévoir une période de temps suffisante** (quelques semaines) pour demander une rencontre avec des personnes responsables de la prise de décision ;
- **Une préparation approfondie** avant une rencontre avec des personnes responsables de la prise de décision, afin de démontrer le professionnalisme des jeunes et des organisations impliquées ;
- **L'adoption d'une approche collaborative et non conflictuelle** qui permet d'entamer un processus positif.

.....

5 Les personnes responsables de la prise de décision aux niveaux local et national, de même que les personnes responsables de la prise de décision communautaires et religieuses, devraient être impliquées dans les projets de droits des jeunes, et ce dès leur amorce, afin de valoriser le dia-

logue et l'atteinte de résultats concrets. Pour impliquer les personnes responsables de la prise de décision dans des projets de droits humains, il ressort du projet Mosharka que :

- **Faire des liens entre le projet, le travail des personnes responsables de la prise de décision et des objectifs communs** permettra de renforcer leur implication ;
- **Être transparent avec les personnes responsables de la prise de décision** au sujet du travail entrepris par le groupe de jeunes et les tenir au courant des activités du groupe développera un lien de confiance sur lequel les jeunes pourront construire une relation à long terme ;
- **Demander clairement aux personnes responsables de la prise de décision** si elles souhaitent s'impliquer à différents niveaux d'un projet les aidera à prendre une décision au sujet de leur niveau d'implication ; par exemple, les inviter à participer à des activités de promotion et à donner leur avis ;
- **Être réaliste** sur le niveau d'engagement concret que certaines personnes responsables de la prise de décision prendront aidera les jeunes à rester positifs dans la poursuite de l'implication des personnes responsables de la prise de décision ;
- **Assurer un suivi régulier** avec les personnes responsables de la prise de décision concernées à chaque étape d'un projet permet de les garder impliquées.

BONNE PRATIQUE

Tout au long du processus d'un projet (développement, mise en œuvre, évaluation et suivi) qui favorise la participation citoyenne des jeunes, il importe de :

- Développer des relations interpersonnelles avec les personnes responsables de la prise de décision, basées sur la transparence et le respect mutuel ;
- Renforcer les liens de confiance, essentiels pour favoriser leur engagement ;
- Favoriser la participation des personnes responsables de la prise de décision aux projets des jeunes à différents stades permet l'atteinte de résultats concrets à court terme et à des changements sociaux à plus long terme ;
- Considérer que l'engagement des jeunes avec les personnes responsables de la prise de décision dépend de plusieurs facteurs (choix politiques, temps, disponibilité) et qu'une approche unique ne peut être suivie. Pour certains jeunes, un premier contact avec une personne en position de pouvoir, lors d'un événement public par exemple, peut constituer une étape déterminante menant à un engagement plus important dans le futur.



L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC DES PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRISE DE DÉCISION

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

En Égypte, les jeunes et l'organisation partenaire ont engagé des personnes responsables de la prise de décision dans leur projet dès son démarrage. Ils ont contacté des personnes responsables de la prise de décision qui étaient dans leurs réseaux ou identifiées par des organisations qui avaient déjà des liens significatifs et positifs avec certains d'entre eux. La première étape fut de les contacter par téléphone et de solliciter une rencontre. Les rencontres ont eu lieu et les personnes responsables de la prise de décision ont apprécié la méthodologie participative et l'ouverture des groupes de jeunes, une approche qui leur est apparue rafraichissante par rapport à leurs expériences passées. Sept personnes responsables de la prise de décision, dont un directeur au Ministère de l'Éducation, ont offert du soutien à leurs projets de différentes manières, allant du soutien logistique (fournir l'espace pour une activité ou offrir du matériel), à la participation aux rencontres de préparation et à la présentation de discours lors d'événements publics. Certaines personnes responsables de la prise de décision ont même annoncé publiquement leur soutien aux projets des jeunes lors d'un événement de théâtre de rue. Un jeune du projet Mosharka s'est vu offrir un stage à un bureau local du Conseil national pour les droits humains. Le soutien obtenu a favorisé la mise en œuvre des projets des jeunes en Haute-Égypte. Les personnes responsables de la prise de décision ont exprimé leur désir de maintenir leur engagement dans le futur. Les jeunes comprennent qu'un engagement continu des personnes responsables de la prise de décision n'est pas facilement gagné, et qu'il faut nourrir la relation au quotidien afin de créer un réel sentiment de confiance.

Les jeunes et l'organisation partenaire ont développé des relations interpersonnelles avec les personnes responsables de la prise de décision.

Les personnes responsables de la prise de décision se sont impliquées à plusieurs niveaux et à différents moments. Leur implication a permis de développer un lien de confiance avec les jeunes.



Maintenant que je comprends le rôle et le fonctionnement de l'ÉPU, j'aimerais contribuer à la rédaction du rapport des OSO pour m'assurer que les enjeux liés aux droits des jeunes y soient intégrés.



- Nawres, Tunisie

L'ENGAGEMENT DES JEUNES AVEC L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

35

L'Examen périodique universel (EPU) est un processus qui comporte, une fois tous les quatre ans et demi, un examen des réalisations en matière de droits de l'homme de chacun des 193 États Membres des Nations Unies.

Dans le cadre de Mosharka, les jeunes ont reçu une formation sur le mécanisme de l'EPU qui leur a permis de déterminer comment leur projet de droits humains pouvait contribuer à renforcer une ou plusieurs recommandations acceptées par leur pays lors du dernier examen¹⁰.

¹⁰ Pour plus d'informations sur le processus de l'EPU, consultez le site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme au <http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/UPRMain.aspx>.

QUELQUES LEÇONS APPRISSES

Les leçons qui ressortent du projet Mosharka démontrent comment le processus de l'EPU a permis aux jeunes de rendre leurs projets plus efficaces et crédibles, et favorisé les interactions qu'ils ont eues avec les personnes responsables de la prise de décision.

1 Les documents préparés en vue de l'examen de chaque État contiennent **des informations essentielles au travail des jeunes et des organisations** de protection et de promotion des droits humains. Ces documents sont facilement accessibles sur le site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Les jeunes et les organisations travaillant avec eux qui ont consulté les documents, ont bénéficié d'un large éventail d'informations pertinentes et de perspectives sur la situation des droits humains dans leur pays. Ces documents incluent :

- Le rapport national préparé par l'État soumis à l'examen ;
- La compilation des informations de l'ONU établie par le HCDH ;
- Le résumé des communications des parties prenantes établi par le HCDH.

2 Les jeunes et les organisations qui ont participé au projet Mosharka ont **acquis des connaissances sur l'EPU**, leur permettant de saisir l'importance du mécanisme et la manière dont il peut être utilisé efficacement pour conduire à des changements.

3 L'EPU peut sembler complexe lors qu'il est présenté aux jeunes, car il comprend plusieurs étapes et des documents détaillés et formels. Les stratégies utilisées pour rendre ce mécanisme plus accessible à tous les groupes de jeunes incluent :

- **Vulgariser le fonctionnement de l'EPU** en développant des fiches de travail et de référence à inclure dans les outils de formation et le Guide d'action Mosharka ;
- **Mener des activités à la fois pratiques et ludiques** qui permettent aux jeunes de s'approprier le mécanisme ; par exemple un jeu-questionnaire sur l'EPU ou la préparation d'une évaluation de la mise en œuvre des recommandations dans leur pays respectif ;
- **Faire de multiples retours sur différents aspects de l'EPU** tout au long des activités du projet Mosharka.

.....

4 En plus des formations sur le mécanisme, **le développement de plans d'action concrets,**

montrant comment les projets de jeunes renforcent la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, a permis aux jeunes d'amorcer une interaction positive avec des organisations qui soumettent des communications dans le cadre de l'EPU, de même qu'avec des personnes responsables de la prise de décision chargées de la rédaction de rapports nationaux.

.....

5 **Solliciter un soutien technique** auprès des bureaux de pays du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour la formation et l'écriture des communications est bénéfique.



BONNE PRATIQUE



Afin d'encourager l'engagement des jeunes dans le processus de l'Examen périodique universel, il est important de privilégier une approche participative, qui se fait de façon graduelle. Ainsi, les étapes suivantes peuvent permettre un engagement réussi avec l'EPU :

- **Familiarisation** : Permettre aux jeunes de se familiariser avec le processus de l'EPU, en l'abordant de façon simple et participative.
- **Formation précise et concrète** : Quelques semaines ou mois après une première familiarisation, développer les connaissances du processus de l'EPU en offrant une formation d'une journée. Il importe de chercher un soutien technique pour les formations, ce qui permet de détailler le processus de l'EPU. Les bureaux de pays du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme offrent du soutien aux organisations de la société civile.
- **Engager les personnes responsables de la prise de décision et les organisations** : Solliciter des rencontres avec des personnes responsables de la prise de décision chargées de la rédaction d'un rapport national ou des organisations impliquées dans la rédaction des communications des parties prenantes afin de comprendre leur rôle et définir celui que les jeunes ou votre organisation peuvent jouer. La société civile peut contribuer de plusieurs manières au processus de l'EPU, de la préparation de rapports au suivi des recommandations¹¹.
- **Plan d'action** : Créer avec les jeunes un plan d'action pour qu'ils s'engagent concrètement dans la rédaction de communications avec des parties prenantes ou dans une collaboration avec les personnes responsables de la prise de décision ou les organisations chargées de la rédaction du rapport national. Les jeunes peuvent aussi créer des plans d'action qui permettront de mettre en œuvre des recommandations qui ressortent du processus de l'EPU.
- **Suivi** : Assurer un suivi auprès des jeunes afin que les actions se réalisent et que des résultats concrets soient présentés.
- **Communications** : Documenter ce que vous avez réalisé et le communiquer auprès d'autres organisations partenaires, des jeunes, des personnes responsables de la prise de décision et du grand public.

¹¹ Pour plus de détails sur les manières de s'engager dans le processus de l'EPU, consulter le manuel du HCDH intitulé *Travailler avec le programme des Nations Unies en matière de droits de l'homme: un manuel pour la société civile*, disponible au www.ohchr.org/Documents/AboutUs/CivilSociety/OHCHR_Handbook_Fr.pdf.

LES JEUNES ET LEUR ENGAGEMENT AVEC L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

Cinq jeunes Tunisiens ont participé à une formation d'Equitas sur l'Examen périodique universel. Cette formation d'une journée, qui s'est déroulée avec le soutien du bureau de Tunis du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a permis aux jeunes de se familiariser avec le mécanisme de l'EPU, de déterminer comment leur projet de droits humains a contribué à renforcer les recommandations faites à la Tunisie dans le cadre de l'EPU et d'identifier les manières dont les jeunes peuvent s'engager avec des personnes responsables de la prise de décision et d'autres acteurs importants liés à l'EPU.



La formation a permis aux jeunes de renforcer leur connaissance du processus de l'EPU et de se préparer pour des actions concrètes.

Suite à la formation, les jeunes Tunisiens ont développé un questionnaire à l'intention des organisations impliquées dans l'écriture de communications pour l'EPU. Les jeunes ont rencontré quatre de ces organisations afin de leur poser des questions au sujet du processus. Ils ont partagé leur expérience de mise en œuvre du projet dans le cadre de Mosharka et ont demandé aux organisations comment elles prenaient en compte les préoccupations des jeunes dans leurs communications. Les jeunes ont écrit un rapport sur leur expérience et comptent rencontrer des parlementaires pour le diffuser auprès d'organisations nationales et des parlementaires. Les jeunes pensent aussi créer un comité de jeunes qui participera à la rédaction des rapports nationaux pour l'EPU.



Les jeunes ont rencontré des organisations clés dans le processus de l'EPU en Tunisie.



Le suivi auprès des personnes responsables de la prise de décision constitue une étape importante pour les jeunes, afin de s'assurer un impact à long terme et une implication plus concrète dans le processus futur de l'EPU.

Le projet Mosharka
a déconstruit les
idées préconçues que
ma famille avait
sur ma capacité
de contribuer à ma
communauté

– Nadaa, Yémen



L'ÉGALITÉ DE GENRE

L'égalité de genre se réfère à l'égalité des droits, aux responsabilités et aux possibilités pour les femmes (incluant les filles) et les hommes (incluant les garçons)¹². L'égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes sont les mêmes, mais plutôt que leurs droits, responsabilités et possibilités ne dépendent pas du fait qu'elles et ils soient nés hommes ou femmes. L'égalité de genre suppose que les intérêts, besoins et priorités des femmes et des hommes sont pris en compte. Elle reconnaît aussi la diversité des groupes de femmes et d'hommes, et que ceux-ci peuvent être victimes non seulement de discrimination fondée sur le sexe, mais aussi des effets combinés liés à l'identité ethnique et religieuse, à l'incapacité, etc. L'égalité de genre n'est pas uniquement une « préoccupation de femmes », car elle concerne autant les hommes que les femmes. L'égalité de genre est vue comme une question de droits humains, un fondement et un indicateur de développement durable axé sur les personnes¹³.

Dans le contexte du projet Mosharka, l'égalité de genre faisait partie intégrale de toutes les étapes du projet (validation des besoins, mise en œuvre des projets de droits humains, suivi et évaluation). La promotion de l'égalité de genre dans le cadre du projet Mosharka a été réalisée par Equitas et ses partenaires en assurant entre autres :

- Une réflexion avec les jeunes et les partenaires sur les meilleures manières d'agir pour l'égalité de genre dans un contexte personnel, professionnel et communautaire ;
- Un accent particulier mis sur l'égalité de genre dans les projets de droits humains des différentes communautés ;
- L'inclusion du concept d'égalité de genre dans les formations et activités ;
- La participation d'un nombre égal d'hommes et de femmes dans les différentes activités du projet.

¹² Nous incluons également toute personne dont l'apparence ou le comportement ne correspond pas au modèle traditionnel féminin ou masculin.

¹³ Définition adaptée de *Programme international de formation aux droits humains*, Equitas, 2015.

Il est important de noter que différents termes sont utilisés par les organisations internationales ou canadiennes pour définir le concept d'égalité des sexes, dont les termes « égalité hommes-femmes », « égalité entre les sexes » ou « égalité de genre ». Dans ce recueil, nous avons décidé d'utiliser le terme « égalité de genre ».

QUELQUES LEÇONS APPRISSES

L'égalité de genre a constitué un résultat important du projet Mosharka. Les leçons présentées démontrent des stratégies prises en considération pour atteindre ce résultat.

1 Le changement de certaines idées préconçues considérées inégalitaires envers les femmes et les filles ne peut se faire que de façon progressive. Afin d'arriver à des résultats concrets et durables, il est primordial de **travailler progressivement avec un petit nombre de personnes** qui, à leur tour, auront un impact dans leurs milieux familiaux et professionnels. Dans certains milieux, il est approprié de rencontrer la famille des jeunes femmes pour leur expliquer la démarche afin qu'elle comprenne l'importance des projets inclusifs. Dans d'autres milieux, il peut être opportun de démontrer qu'un projet sur l'égalité de genre renforce les principes d'égalité et d'inclusion présents dans les religions.

2 Quoiqu'elles puissent sembler restreintes en terme quantitatif, **les contributions que les jeunes et les organisations de la société civile** font au débat sur l'égalité de genre dans leur communauté apportent des résultats significatifs dans la vie privée et professionnelle des personnes impliquées. Dans le cadre du projet Mosharka, la réflexion des jeunes sur le harcèlement sexuel des jeunes filles, souvent considéré comme banal, a mené à une plus large compréhension du phénomène en tant qu'enjeu important de droits humains. La reconnaissance de l'influence négative du harcèlement sur la vie des jeunes filles au quotidien a motivé une campagne.

3 **Accorder l'opportunité aux femmes et aux filles marginalisées** (vivant dans des milieux pauvres ou ruraux) de participer aux formations, conférences et activités sur les droits humains. Certains groupes de femmes et de filles de milieux traditionnels peuvent sembler réticents à participer ou à s'exprimer lors d'événements publics, mais lorsque des opportunités de participation significative se présentent et que ces femmes et ces filles se sentent en confiance, elles y contribuent de manière éloquente.

4 Le développement de compétences diverses (capacités de gestion, communication, planification, administration, etc.) chez les groupes de femmes et de filles leur permet d'acquérir des habiletés de leadership.

5 La parité hommes-femmes lors des formations et des activités constitue un élément de base qui doit être respecté.

6 Le suivi auprès de femmes et de filles impliquées dans les activités des projets qui font la promotion de l'égalité de genre est important.

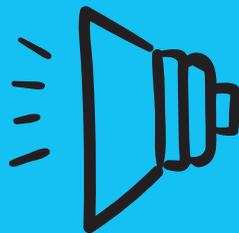
7 Prendre en considération le contexte dans le lequel vivent certaines femmes, en mettant en place des mesures (par exemple, organiser un service de gardiennage pour les activités, assurer que les activités ont lieu à des heures adéquates), favorise leur participation.

BONNE PRATIQUE



Afin d'assurer l'égalité de genre, ou l'inclusion des femmes et des filles dans des programmes de droits humains, il importe de considérer l'égalité de genre comme un élément transversal d'un projet de droits humains et de travailler de façon progressive avec les jeunes et leur entourage pour encourager le changement progressif des attitudes et comportements inégalitaires. Pour ce faire, les jeunes et les organisations qui travaillent avec eux peuvent :

- Dresser un état des lieux de l'égalité de genre dans la communauté où ils vivent en effectuant un sondage, une cartographie ou une courte analyse qui leur permettra d'identifier les défis à surmonter et de réfléchir aux stratégies possibles ;
- Rencontrer plusieurs personnes d'une même communauté afin de bien comprendre leur rôle et la position de ces personnes. Par la suite, expliquer le projet de droits humains en utilisant les connaissances que ces personnes ont, par exemple la religion ;
- Planifier des activités de sensibilisation qui apportent une réflexion sur les valeurs d'inclusion et d'acceptation dans des espaces publics ou communautaires avec divers groupes d'âge ;
- Mettre en œuvre des actions qui touchent la vie des communautés.



L'ÉGALITÉ DE GENRE

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

SITUATION

Au Yémen, jusqu'à assez récemment, il était rare que de jeunes femmes et de jeunes hommes participent ensemble à une même activité. Des raisons de morale et de bonne réputation étaient invoquées pour expliquer cette division sociale. Si dans les régions plus urbaines la situation a changé, le problème persiste dans la vie sociale des communautés rurales.

INITIATIVE

Le projet Mosharka s'adresse aux communautés de régions plus isolées. Un élément central du projet est de mettre sur pied des activités locales qui respectent l'équilibre de genre et qui offrent la possibilité aux jeunes femmes ciblées de participer et de prendre part à l'animation des activités.

→ Le projet Mosharka considère l'égalité de genre de façon transversale.

RÉSULTATS

Mosharka a créé un espace sécuritaire favorisant l'implication des jeunes femmes. Les objectifs du projet ont été atteints. Toutefois, ce ne fut pas sans certaines difficultés. Par exemple, une jeune femme adulte de profession libérale a dû convaincre ses parents qu'il était tout à fait convenable de collaborer avec des jeunes hommes de cette façon dans le cadre du projet Mosharka. Devenue leader de son groupe, cette jeune femme se sent à présent libre de poursuivre son engagement, grâce auquel sa famille a changé d'attitude quant aux idées préconçues qui excluent la participation des femmes dans plusieurs domaines sociaux. Cela s'est aussi produit pour d'autres jeunes femmes engagées. Cette jeune femme est convaincue que le modèle présenté par Mosharka a changé les attitudes d'autres membres de sa communauté.

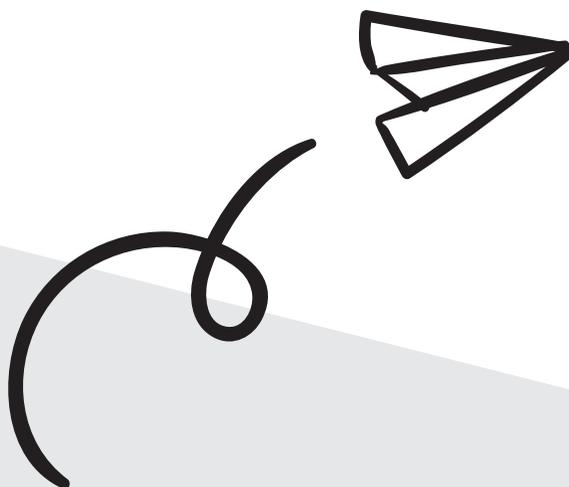
→ L'égalité de genre commence dans la famille et les jeunes impliqués ont compris le rôle important que joue la famille dans le soutien pour la mise en œuvre de projets de droits humains.

→ L'engagement positif de cette jeune femme a permis le changement de mœurs dans sa famille et chez d'autres membres de sa communauté.



CONCLUSION

Le projet Mosharka contribue au changement progressif des idées préconçues qui empêchent la participation des femmes. Changer les valeurs sociales ne peut se faire du jour au lendemain.



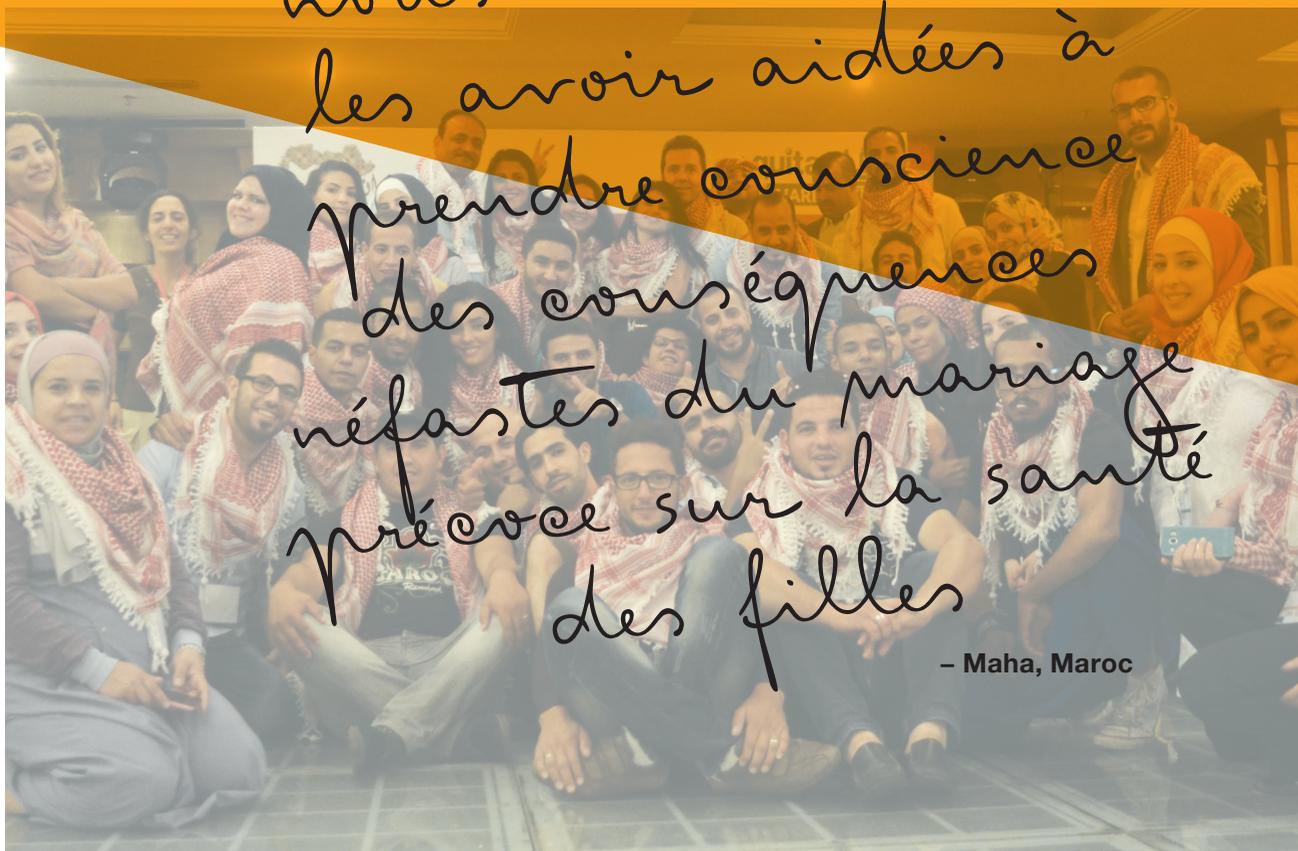


Notre pièce de théâtre a présenté de manière ludique des enjeux importants.

Les mères qui ont assisté aux représentations nous ont salués de les avoir aidées à

prendre conscience des conséquences néfastes du mariage précoce sur la santé des filles

- Maha, Maroc



LA RÉALISATION DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

« Les droits économiques, sociaux et culturels sont les droits fondamentaux qui concernent le lieu de travail, la sécurité sociale, la vie familiale, la participation à la vie culturelle et l'accès au logement, à l'alimentation, à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation. »¹⁴ :

Dans le cadre du projet Mosharka, les jeunes et les organisations ont travaillé sur le droit à l'éducation (alphabétisation des enfants et libre choix de carrière pour les jeunes), le droit au travail (sous l'angle des opportunités d'emplois pour les jeunes), le droit à la santé (sous l'angle de la protection des mineurs susceptibles d'être touchés par les mariages précoces) et le droit de participation à la vie culturelle.

¹⁴ Extrait de: *Questions fréquemment posées sur les droits économiques, sociaux et culturels*, Fiche d'information n° 33, HCDH, p. 2, consulté le 30 juillet 2015 au www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet33fr.pdf.

QUELQUES LEÇONS APPRISSES

La réalisation des droits économiques et sociaux constitue un enjeu important pour les jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MOAN). En effet, la participation et l'intégration des jeunes dans la vie démocratique et la réalisation de leurs droits économiques et sociaux vont de pair.

Il existe un nombre important de stratégies et d'idées pour promouvoir la réalisation des droits économiques et sociaux des jeunes dans la région du MOAN. Voici quelques-unes des leçons que nous tirons du travail accompli au cours des dernières années :

1 Le droit à l'éducation touche plusieurs aspects de la vie des jeunes, depuis l'alphabétisation des enfants jusqu'au libre choix de carrière. Les programmes de participation citoyenne doivent permettre aux jeunes de réfléchir aux **stratégies pouvant mener à la réalisation du droit à l'éducation**.

2 **L'éducation aux droits humains** a été mentionnée par plusieurs jeunes et organisations comme une solution viable pour apporter des changements positifs dans les communautés et ainsi participer à la réalisation des droits économiques et sociaux.

3 Les jeunes portent une attention particulière aux droits économiques et sociaux. En plus de vouloir vivre dans une société démocratique où les droits humains sont respectés, ils veulent faire avancer l'économie de leur communauté et de leur pays. Ainsi, **ces droits peuvent constituer un point de départ intéressant** pour le travail en droits humains auprès des jeunes.

4 Afin d'apporter des changements dans la vie des groupes marginalisés, la réalisation des droits économiques et sociaux se fait à travers **l'inclusion des groupes marginalisés**, non seulement comme bénéficiaires de programmes, mais comme acteurs de changements sociaux.

5 Le droit à la santé constitue un point d'entrée pour plusieurs concepts de droits humains à aborder par les jeunes. Par exemple, dans le projet Mosharka, le mariage précoce a été considéré sous cet angle, en discutant des effets négatifs de ce phénomène sur la santé des enfants.

6 Il est important de fournir aux jeunes les occasions de **développer des habiletés sociales et professionnelles essentielles pour qu'ils puissent vivre pleinement leurs droits économiques et sociaux.** Le bénévolat, en plus de leur donner une occasion de participer à la mission d'une organisation, permet aux jeunes de développer leurs habiletés professionnelles et interpersonnelles, ce qui favorise leur intégration dans la vie socioéconomique. Les jeunes impliqués dans le bénévolat participent à plus long terme aux activités d'organisations et se trouvent parfois des emplois dans le domaine associatif, d'où l'importance de leur fournir ces possibilités.

BONNE PRATIQUE

Afin de favoriser la réalisation des droits économiques et sociaux, il importe de :

- Bien analyser l'enjeu sur lequel les jeunes veulent travailler, en effectuant les recherches nécessaires sur le sujet et sur les lois qui s'appliquent aux niveaux national et local, s'il y a lieu ;
- Rencontrer les membres des communautés qui sont affectées par la problématique ;
- Mettre en œuvre des stratégies novatrices et participatives qui incluent plusieurs membres des communautés, soit les enfants et les jeunes, leurs parents et d'autres personnes qui ont une influence sur la réalisation des droits économiques et sociaux.



LA RÉALISATION DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

EXEMPLE DE CETTE BONNE PRATIQUE EN ACTION

L'exemple ci-dessous présente le projet que les jeunes ont entrepris au Maroc et illustre la manière dont les jeunes et l'organisation partenaire du Maroc ont contribué à une réflexion vers un meilleur respect des droits sociaux des jeunes femmes de leur communauté.

SITUATION

Au Maroc, selon la loi, l'âge minimum pour le consentement au mariage est de 18 ans pour les filles et les garçons. Toutefois, la loi stipule également qu'il peut y avoir des exceptions lorsqu'un juge l'autorise. La réalité est que beaucoup de juges permettent ces mariages. De plus, un grand nombre de parents, de filles et de garçons ne connaissent pas la loi et ignorent les conséquences physiques néfastes, ou autres, sur les filles (quasi exclusivement) qui se marient très jeunes. Selon les statistiques officielles, 13 % des mariages impliquent des personnes mineures, telles que définies au Maroc.

→ La recherche documentaire et la compréhension des enjeux constituent le point de départ du projet.

INITIATIVE

Les jeunes du projet Mosharka-Maroc ont décidé de faire leur part pour que cette pratique cesse. Leur intervention a d'abord ciblé une région rurale près de Fez, à l'est de Rabat, dans le nord du Maroc. Avec l'aide d'un centre jeunesse local, ils ont rassemblé 60 mères de cette région dans le cadre d'une conférence/discussion portant sur le mariage précoce et ses impacts négatifs sur les filles. Une vidéo a été projetée, suivie d'une discussion sur les problèmes soulevés. Des expertes et experts qui ont assisté à la conférence, notamment un médecin et un avocat, ont présenté leurs points de vue. Par ailleurs, les jeunes ont organisé une session similaire à l'intention de 120 garçons et filles, où la même vidéo a été

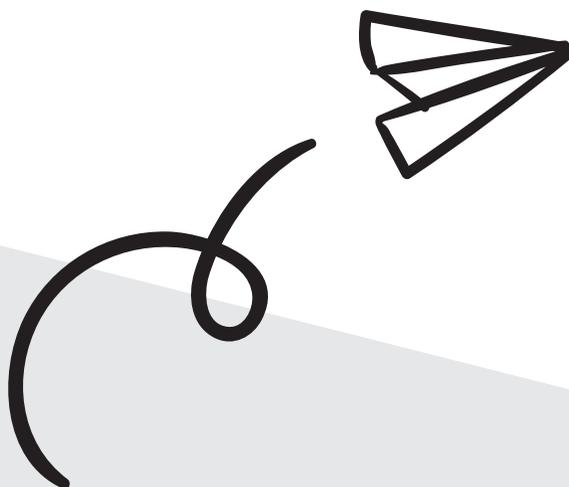
→ Une variété de techniques et d'experts ont contribué au succès du projet.

→ Les mères ont été ciblées en raison de leur impact important sur la communauté.

montrée et une pièce de théâtre présentée. Cette pièce a été écrite et jouée par les jeunes. L'objectif était que les mères et leurs enfants comprennent la loi, ainsi que les impacts négatifs du mariage précoce.

RÉSULTATS

Un nombre appréciable de mères, de garçons et de filles ont reçu de l'information sur le mariage précoce et acquis une connaissance de base sur la loi qui s'y rattache, et sur les conséquences liées à cette pratique. Cela ne changera peut-être pas immédiatement la situation, mais c'est tout de même une belle amorce. Si le projet Mosharka devait se poursuivre, les jeunes désirent entreprendre des activités qui puissent conduire à un véritable changement législatif, afin que le mariage précoce devienne chose du passé.





MISE EN ŒUVRE ET GESTION DE PROJETS DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Tel que discuté dans la partie A sur la participation des jeunes, la mise en œuvre de projets de droits humains par des groupes de jeunes nécessite des habiletés diverses, incluant la planification, l'organisation, la communication et la gestion. Diverses leçons apprises à ce sujet y ont été partagées. Dans la partie qui suit, nous aimerions introduire quelques stratégies sur la mise en œuvre et la gestion de projets de promotion et de protection des droits humains.

Plusieurs idées ressortent de la mise en œuvre du projet Mosharka par Equitas et de l'expérience des jeunes dans leur gestion de différents aspects du projet. Au terme d'une réflexion sur la mise en œuvre de projets, les idées et stratégies suivantes sont proposées :

- **Le financement de projets** de droits humains pour les jeunes, qui se fait sur le long terme (de 3 à 5 ans minimum), permet de réfléchir aux changements sociaux que ces programmes peuvent apporter et contribuent à motiver les jeunes et les organisations de la société civile à s'engager ;
- Le succès du projet Mosharka vient du fait que les activités du projet mettaient un accent particulier sur les jeunes, et que **ces activités étaient pensées par les jeunes et pour les jeunes** ;
- **Un comité de pilotage régional**, qui a assuré la mise en œuvre du projet, a permis de maintenir sa bonne gestion et de motiver les jeunes et les organisations à élaborer un programme sur plusieurs années qui comportait diverses composantes ;
- **L'inclusion transversale de l'égalité de genre** dans tous les aspects du programme a renforcé l'importance accordée à cet élément ;
- **L'inclusion des groupes marginalisés** s'est planifiée dès la conception du programme, et le développement des connaissances sur le contexte particulier et les conditions de vie de ces groupes a constitué une étape primordiale du processus de validation des besoins ;
- **Identifier les risques** associés à la mise en œuvre de certains projets qui abordent des thèmes et problématiques sensibles, et élaborer des stratégies pour surmonter les défis. Certains risques incluent : la sécurité, les communications, les résistances socioculturelles et les changements politiques ;
- **Préparer un plan de communication** et soutenir les efforts des partenaires locaux dans la mise en œuvre de ce plan engendre des résultats de visibilité et de communication ;

- **Obtenir l'accord des autorités locales et/ou nationales** pour des projets ou des activités précises du projet permet de créer de bonnes relations avec les personnes responsables de la prise de décision ;
- **Rencontrer les personnes responsables de la prise de décision** à différents stades de la mise en œuvre du projet les rassure sur les impacts positifs des projets jeunesse et contribue à créer ou renforcer des liens de confiance ;
- **Assurer la connaissance des enjeux de sécurité** de la région ou du pays où l'on travaille et **préparer un plan de sécurité** minimise les risques et prépare les membres du personnel, les partenaires et les jeunes en cas d'incident ;
- **Engager des experts et des personnes ressources** qui peuvent fournir une analyse politique des enjeux et de l'évolution de la région permet d'orienter adéquatement la stratégie de mise en œuvre ;
- Pour les organisations internationales, **avoir les capacités linguistiques** (arabe, français et anglais) pour travailler dans les divers pays de la région du MOAN crée des liens de confiance et permet de développer des projets qui reflètent la réalité de la région ;
- **Renforcer les capacités des jeunes et des partenaires à utiliser un processus d'évaluation** continu dans la mise en œuvre des projets contribue à sa bonne exécution et à son succès.



RÉSUMÉ DES PROJETS DE DROITS HUMAINS RÉALISÉS PAR LES JEUNES

Au cours des trois dernières années, le projet Mosharka a permis d'impliquer 173 jeunes directement et 1 660 jeunes dans diverses activités, en plus de rejoindre 16 575 jeunes à travers 5 pays. Les jeunes provenaient de régions urbaines et rurales. Les jeunes femmes ont constitué la moitié des personnes rejointes et les groupes marginalisés 40 %. Au cours du projet Mosharka, les jeunes ont mis en œuvre 20 projets, qui sont résumés dans le tableau ci-dessous.

58

Pays (# d'activités)	Projets
Égypte (4)	<p>MES DROITS (Sohag)</p> <p>Sensibilisation aux droits humains et aux mécanismes nationaux pour la protection de ces droits dans les zones rurales, en mettant un accent sur la promotion de la participation des jeunes femmes à la vie communautaire. Diverses activités ont été organisées pour ce projet. Les jeunes ont animé des ateliers sur les principes et les valeurs des droits humains dans les régions rurales, animé des ateliers thématiques sur les droits des personnes vivant avec des handicaps, tenu une conférence sur le rôle de la société civile dans la protection des droits humains, etc.</p>
	<p>MES DROITS EN TANT QU'ÊTRE HUMAIN – RESPECTER LA DIVERSITÉ ET ACCEPTER LES AUTRES (Assouan)</p> <p>Réduire le niveau d'intolérance entre les différents groupes tribaux de la région. Les activités organisées pour ce projet incluent une conférence sur la citoyenneté et l'acceptation de la diversité, du théâtre populaire pour promouvoir le respect de la diversité et l'acceptation des différences, un camp jeunesse pour promouvoir une culture de dialogue et d'acceptation, etc.</p>
	<p>MA SENSIBILISATION ASSURERA MON DÉVELOPPEMENT (Assiout)</p> <p>Promouvoir et améliorer la participation des jeunes dans les processus politiques. Parmi les activités organisées : une série d'ateliers de formation sur les droits humains et la participation dans la communauté ; un atelier sur le droit de participer des personnes vivant avec un handicap ; une conférence sur la participation politique des jeunes en Égypte ; etc.</p>
	<p>ATELIER « ON NE JOUE PAS AVEC LES DROITS » ET CAMP DE JOUR</p> <p>Formation de jeunes leaders sur les droits des enfants et appui à la mise en œuvre de la trousse <i>On ne joue pas avec les droits</i> dans leurs organisations et leur communauté. Mise en œuvre d'un camp de jour basé sur l'approche <i>On ne joue pas avec les droits</i>. Une formation des formatrices et formateurs sur la trousse <i>On ne joue pas avec les droits</i> a été organisée pour 30 jeunes leaders provenant de 10 OSC différentes de Sohag, Assiout et Assouan. Quinze des jeunes formés ont ensuite organisé un camp sur les droits humains pour 35 enfants.</p>

Jordanie (5) ¹⁵	<p>MON DROIT D'APPRENDRE (Amman Est)</p> <p>Renforcement des capacités de lecture et d'écriture de 155 enfants de 7 à 8 ans. Parmi les activités : atelier de formation pour 38 jeunes leaders sur l'animation de sessions de renforcement des capacités de lecture et d'écriture pour les enfants ; le développement du programme pour ces ateliers ; une série d'ateliers dans 4 OSC différentes ; etc.</p>
	<p>MADABA À TRAVERS LES YEUX DES JEUNES (Madaba)</p> <p>Promouvoir et améliorer la participation des jeunes dans la vie publique. Quarante-neuf jeunes ont pris part à des ateliers de formation sur la communication, la planification stratégique, le plaidoyer et le renforcement du travail en équipe. Ils ont également organisé des activités afin d'ouvrir un dialogue entre les OSC et les jeunes. À travers les diverse activités, 7 COS et 4 décideurs à Madaba ont été impliqués.</p>
	<p>PENSE À MOI COMME SI J'ÉTAIS TA SŒUR (Madaba)</p> <p>Réduire les incidences de harcèlement des jeunes filles et éduquer les jeunes hommes aux dangers et aux effets négatifs du harcèlement. Parmi les activités : la production d'une vidéo sur le harcèlement sexuel et des sessions de sensibilisation dans les écoles.</p>
	<p>L'AVENIR EST ENTRE NOS MAINS (Madaba)</p> <p>Cibler le problème des mauvais choix éducatifs faits par les jeunes dans leurs spécialisations aux niveaux secondaire (15-16 ans) et universitaire (17-18 ans). Parmi les activités : 51 séances de sensibilisation pour les étudiants (34 pour les étudiantes et étudiants, et 17 pour les parents) sur l'importance de choisir la spécialité des élèves à l'école/l'université en se basant sur leurs intérêts et leurs compétences et production d'une vidéo sur cette question.</p>
Maroc (3)	<p>MARIAGE PRÉCOCE (Moulay Yakoub, Ddjadjra et Sefrou)</p> <p>Sensibiliser et créer un dialogue entre les familles, les femmes, les OSC et les autorités locales pour identifier les manières de mettre fin au mariage précoce. Parmi les activités : l'écriture d'un jeu de rôle sur le mariage précoce ; la présentation du jeu de rôle ; une discussion de groupe avec les familles et les jeunes sur la question ; et l'organisation d'une conférence.</p>
	<p>SENSIBILISER LES JEUNES AUX DROITS HUMAINS (Safrou)</p> <p>Promouvoir une culture des droits humains chez les jeunes. Les activités comprenaient des ateliers de formation, une conférence sur le rôle des organisations de la société civile dans la promotion des droits humains et une session de sensibilisation sur les droits des enfants.</p>
	<p>ON NE JOUE PAS AVEC LES DROITS (Ras el maa, Bouznika)</p> <p>Mise en œuvre de <i>On ne joue pas avec les droits</i> pour les jeunes et les enfants dans les camps d'été. Les activités comprenaient une formation de formateurs pour les jeunes leaders impliqués dans les camps d'été et la mise en œuvre des activités <i>On ne joue pas avec les droits</i> pendant deux camps.</p>

¹⁵ En Jordanie, l'initiative Astour a été réalisée en deux phases, qui se sont échelonnées sur deux ans. Elle est par conséquent considérée comme deux au lieu d'une.

<p>Tunisie (4)¹⁶</p>	<p>POSSIBILITÉS (Tunis et El-Kef)</p> <p>Encourager l'inclusion sociale des jeunes ayant une dépendance aux drogues, et ce dans deux villes. Les activités comprenaient : des ateliers sur les droits sociaux et économiques dans divers clubs et centres jeunesse ainsi que dans les centres pour les personnes vivant avec un handicap ; la production d'un film abordant la question de l'usage de drogues par les jeunes ; et diverses activités pendant le Forum social mondial.</p> <hr/> <p>FAIS ENTENDRE TA VOIX (Tunis et El-Kef)</p> <p>Renforcer la participation des jeunes dans la communauté en les préparant à participer aux élections municipales de 2016, et ce dans deux villes. Parmi les activités : la formation des formateurs sur la bonne gouvernance et la démocratie participative et diverses sessions pour transférer les apprentissages à d'autres OSC à Tunis et El Kef.</p>
<p>Yémen (4)</p>	<p>JE CONSTRUIS MON AVENIR... JE CHOISIS MA SPÉCIALITÉ (Main)</p> <p>Sensibiliser les jeunes à l'importance de choisir une spécialité appropriée à l'université. Les activités comprenaient la production d'une vidéo sur la question, l'organisation d'ateliers de formation, la projection du film réalisé suivi d'une discussion, le développement et la diffusion d'une brochure informative, des actions de mobilisation à l'université et une séance de sensibilisation ciblant des étudiantes et étudiants.</p> <hr/> <p>PARTICIPONS TOUS ENSEMBLE DANS NOTRE VILLE (Main)</p> <p>Promouvoir la participation des groupes marginalisés et encourager leur intégration dans la société. Parmi les activités : des ateliers de formation avancés ; l'organisation d'une conférence sur l'importance de la participation communautaire ; des activités charitables ; et du théâtre interactif de rue.</p> <hr/> <p>PARTICIPATION DES JEUNES (Beni al-Harith)</p> <p>Contribuer à l'intégration des jeunes dans la vie communautaire et la vie publique. Les activités comprenaient des ateliers de formation sur la participation communautaire, le bénévolat, la charité et les actions humanitaires ainsi qu'une première intervention humanitaire dirigée par les jeunes dans un contexte de guerre.</p> <hr/> <p>VIÉ (Beni al-Harith)</p> <p>Sensibilisation sur les conséquences néfastes du mariage précoce. Les activités comprenaient l'élaboration de matériel de sensibilisation sur la question, l'écriture d'une pétition appelant à rassembler les efforts pour mettre fin au mariage précoce et la collecte de signatures pour la pétition.</p>

¹⁶ Puisque les initiatives de *Possibilités* et de *Fais entendre ta voix* ont été mises en œuvre à des moments différents dans deux villes distinctes, elles sont considérées comme 4 activités.

PARTENAIRES DU PROJET



